DANS LA RÉGION

APRÈS LE MEETING DE VALENCIENNES POUR LE VOTE DES FEMMES

On nous communique :

« Dimanche dernier, au meeting de l'hippodrome, à Valenciennes, en faveur du vote des femmes, organisé par l'Union Nationale, Mme Pauzat avait annoncé qu'elle ferait parvenir l'ordre du jour de cette assemblée, voté à l'unanimité, à M. le président du conseil et à M. le président du Sénat. Ce dernier a envoyé la réponse suivante, dont nous donnons communication :

« Mme la présidente
du comité de l'Union Nationale
pour le vote des femmes,

» M. le président me charge et j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 16 décembre et d'un ordre du jour joint.

» Cette communication a été aussitôt transmise à la commission sénatoriale compétente.

» Veuillez agréer, Mms la présidente, etc. — Le directeur du cabinet : signé : G. PARISOT ».

« Retardataires, donnez vos adhésions au groupement qui se forme dane un élan magnifique, sous l'égide de l'Union Nationale pour le vote des femmes. Permanence tous les jeudis, de 2 à 4 h., chez Mme Plumecocq, 3, place du Canada. Seul groupement qui ne fasse pas de politique. Rapprochons-nous toutes indistinctement pour obtenir le même résultat et pour que, par le nombre et par nos manifestations répétées, nous arrivions à notre but : voter pour défendre nos intérêts de femme, de mère d'épouse et de travailleuse, protéger nos enfants, sauvegarder l'intégrité de la famille, maintenir le respect des libertés fondamentales et collaborer avec les hommes à une bonne gestion des affaires du pays ».

AVESNES

Vol d'un collier

Vendredi, une dame de Petit-Fayt se présentait dans un bijouterie de la Grande-Rue, tenue par les frères Monnot.

Après avoir examiné quelques bijoux, cette dame quitta la bijouterie en disant qu'elle reviendrait un peu plus tard.

La visiteuse n'était pas inconnue et des doutes vinrent immédiatement à l'esprit des bijoutiers.

Au même moment, l'aîné, portant ses regards vers le rayon des colliers, s'aperçut qu'on venait de lui en prendre un. Ce ne pouvait être une autre personne que la dame qui venait de sortir.

Comme elle l'avait dit, elle se présenta bientôt à nouveau dans la bijouterie et demanda à acheter une timbale. On lui en présenta quatre immédiatement, mais avant de lui en faire la livraison, on lui demanda de vouloir bien replacer le collier à l'endroit où elle l'avait pris.

La dame X. s'indigna et jura qu'elle n'avait jamais pris de collier, s'offrant même à être fouillée sur-le-champ. Le bijoutier n'ayant pas qualité pour pratiquer une fouille à corpe, fit prévenir les gendarmes

C'est à ce moment que la dame X se baissa pour regarder dans ses paniers à provisions. Elle déposa le collier sur le parquet avec précaution, mais M. Monnot entendit cependant le bruit fait par les perles. D'autres personnes étant presentes. M. Monnot leur fit remarquer que le collier venait d'être déposé par la dame de Petit-Fayt, qui voulait le cacher sous le comptoir avec le pied.

Prise en flagrant délit, elle dut passer des aveux. Elle supplia le bijoutier de ne pas lui causer de peine, s'offrit à le dédommager et, finalement, consentit à donner un billet de cent francs pour le bureau de bienfaisance. Les frères Monnot n'ont pas voulu déposer une plainte Le collier n'avait qu'une valeur de 35 fr. En raison de l'honorabilité des parents de cette dame, les frères Mennot ont desiré que cette affaire n'ait pas de suite. Ils espèrent que la leçon suffira à l'intéressée.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

PRISCHES

Une Page d'Histoire

Les Anciens Seigneurs de Prisches

Au temps de Saint-Hubert, fondateur de l'Abbaye de Marolles, le seigneur de Prisches était Odran, seigneur de Chimay, qui donna sa villa da Linièrea à l'Abbaye de Marolles.

Linières éteit la dénomination primitive de Prischee. Au temps de Charles-Martel, cette ville de Linières ou d'Hultimèon dut être ravie à l'abbaye de Marolles pour être donnée à quelqu'un de ses compagnons d'ermee. Puis eu temps de Carlonan et de Pépin, fila de Charles-Meiree qui s'y trouvient durent peyer un cens à l'Abbaye de Merolilles.

Au temps des croisades, le terre de Prisches appartenait eux puissants seigneura d'Avesnes, cer c'eet de Nicolas d'Avesnes que Prisches reçut sa charte de franchise ainsi qu'Anor et Le Nouvion-en-Thiérache. Ensuite la seigneurie de Prisches passa à la maison de St-Omer par suite du mariage de Guillaume III, comte de Fauquemberg avec J. de Nicolas d'Avesnes.

En 1193 l'Abbaye de Marolilee avait fait avec le seigneur d'Avesnes un accord déterminant les limites de ce village pour régler les dimes à recevoir de part et d'eutre.

On voit que Guillaume de Saint-Omer, par suite de son mariege avec le fille de Nicolas d'Avesnes éteit devenu puissant dans le contrée qui avoisinait l'Abbaye de Merolilee. Il possédait non seulement le terre de Prisches, meis de plus celle de Fayt et du Fevril.

En 1218, c'est Jecques de Saint-Omer qui était seigneur de Prisches. Les seigneurs du Nouvion et de Vaicourt vinrent cette même année régler avec l'Abbaye de Merolilee les limites et l'importence des dîmes qu'elle evelt à Prisches. Jacques da Saint-Omer permit à l'Abbaye d'avoir à Prisches quetre mencaudées de terre libre, une charrue de trente muids et un troupeau de cinq cents moutone nourris aur les domeines de la Seigneurie.

Guillaume IV de Saint-Omer, qui lui succéda, confirme ces diapositions exemptant de toue droits lea propriétée de l'Abbaye, sauf celui de justice.

Vers la fin du XIIIe siécle, le seigneur de Prisches s'appelait Jean du Sars.

La résidence des seigneurs de Prisches, châtelains de Saint-Omer et Comte de Fauquemberg se trouvait à proximité du centre de Prisches, à Beeurepaire, à l'entrée du Bas-Chemin.

D'eprès le prolongement en ligne droite et le raccord de toutes les traces d'antiques voies qu'on remarque sur la carte d'état-major il devait exister prés de son emplacement comme un rayonnement d'anciens chemins convergeant en diverses directions. C'est cette situation toute particulière de cette extrémité du territoire de Prisches qui a été cause que les seigneurs de Prisches châtelains de St-Omer fixèrent leur résidence à cet endroit.

Un siécle environ après evoir pris possession de la seigneurie de Prischee, cette branche de famille de Saint-Omer qui prit nom de du Sars, s'allia par Marie du Sars à la familia de Sars qui dans la suite devait leur succéder dans le possession de cette seigneurie de Prisches. Les armoiries de eJan du Sars sont d'azur à 3 lions d'argent armés et lampassés de gueules couronnées d'or.

HAUTMONT

ARRESTATION POUR DÉLIT DE VAGABONDAGE

La gendarmerie d'Hautmont a procédé hier à l'arrestation pour délit de vagabondage de mineure, de le nommée Audinot Marie-Rose, âgée de 19 ans, sans profession ni domicile fixe.

Cette jeune fille qui a quitté sa famille en raison des reproches que lui faisaient ses parents pour sa conduite déplorable, est venue habiter Hautmont tout récemment et vivait avec un sujet tchécoslovaque, Pecka Joseph, 30 ans, rue de la Providence.

Avant son arrivée à Hautmont, elle avait été occupée chez Mme Tirucs, cultivatrice à Ghissignies, qu'elle abandonna furtivement et que cette dernière soupçonne de vol.

Depuis son arrivée à Hautmont, elle était employée par Mme Pilacte Millet, rue Saint-Marcel, pour ses nourritures seulement et venait se réfugier le soir ches Pecka aveo qui elle passait la nuit.

Arrêtée par la gendarmerie d'Hautmont pour le délit précité, elle sera transférée à Avesnes pour être mise à la disposition de M. le Procureur de la République.

Coups et blessures. — Vendredi vers 16 h., les nommés Garrin Louis, 40 ans, rue Lafontaine, 15 ; Dahy André, 34 ans, rue d'Alsace ; Degend Gustave, 31 ans et Degand Albert, 35 ans, tous deux demeurant rue de Sous-le-Bois, 5, à Hautmont, se trouvant en état d'ivresse, se prirent de querelle à l'entrée de la rue de la Cure et ne tardèrent pas à en venir aux mains. Degand Albert demeura étendu à terre et on dut l'emporter dans une pharmacie ; l'arrivée de l'agent Collier mit fin au pugilat et les belligérants furent emmenés au poste de police tout proche. En raison de leur état de surexcitation, Garrin et Dahy durent être déposés au violon tandis que les Degand moins ivres regagnaient leur domicile.

Interrogés le lendemain, les uns et les autres reconnaissent leurs torts aveo quelqua réticence.

Tous quetre seront poursuivis pour ivresse publique et coups et blessures volontaires réciproques.

PAS-DE-CALAIS

SAINT-OMER

TROIS JEUNES VOLEURS CAMBRIOLAIENT LES ÉGLISES DE LA RÉGION AUDOMAROISE

Ces jours derniers, à trois reprises différentes, des individus s'étaient introduits dans l'église Saint-Sépulcre et avaient vidé ds leur contenu trois troncs de bois, après les avoir forcés.

Vendredi, vers 13 h. 30, ayant constaté que des individus suspects rôdaient à nouveau autour de l'église, et ayant appris qu'un individu, assez jeune, amputé de deux doigts à la main droite et boitant légérement, avait pénétré dans l'église, M. l'abbé Gerrebout, doyen de la paroisse, prévint M. Rousselle, secrétaire du commissaire de police.

Un tronc, contenant une vingtaine de francs, avait à nouveau été fracturé.

Samedi, vers 10 h., les agents Gallet et Debarge, qui se trouvaient en service place du Maréchal-Foch, aperçurent trots individus dont l'un répondait au signalement fourni par M. l'abbé Gerrebout.

Ces trois individus, deux gamins, A. V., 13 ans, et N. D., 15 ans, ouvrier de filature, demeurant tous deux à Longuenesse, qui étaient accompagnés par Paul Cordier, 23 ans, ouvrier de filature, demeurant également à Longuenesse, furent amenés au commissariat de police et mis en présence de M. Rousselle, secrétaire, qui les interrogea séparément

Habilement « cuisinés », les deux gamins reconnurent avoir « visité », la veille, l'église Saint-Sépulcre et ce pour la troisième fois.

A chacune de ces « visites », ce fut Cordier qui s'introduisit dans l'église et qui, à l'aide d'un tournevis, fractura les troncs. Les gamins veillaient au dehors.

Le premier vol rapporta 20 fr., le second, 30 fr., et le troisième, 15 fr.

Après chacune des opérations, les gamins reçurent chacun 1 ou 2 fr. Cordier gardait le reste.

Les deux jeunes voleurs semblaient avoir passé des aveux complets. Espérant toutefois quelque chose de mieux, M Rousselle continua habilement à les interroger et parvint à leur faire avouer qu'ils avaient également commis, ces temps derniers, toujours en compagnie de Cordier, des vols dans les églises de la région de Saint-Omer et en particulier à **Saint-Martin-au-Laërt, Tatinghem, Tilques, Longuenesse, Wizernes et Helfaut.**

Tous ces vols furent commis de la même façon que ceux de l'église Saint-Sépulcre.

Interrogé à son tour, Cordier nia avoir commis les vols. Maigré les aveux de ses jeunes compagnons, il persista dans ses dénégations.

Dans l'après-midi, le trio a été conduit au parquet.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

SAINTE-MARIE-KERQUE

LE DOYEN DES GARDES-CHAMPÊTRES DU CANTON D'AUDRUICQ

Lors de notre visite à Sainte-Marie-kerque pour notre enquête au sujet des objets du culte volés et retrouvés dernièrement, notre attention fut attirée par l'activité du garde-champêtre de la commune, M. Alfred Corniel, un vieillard très alerte.

Il était 7 h. 30 du soir et notre brave garde rentrait d'une tournée de plusieurs kilomètres, qu'il effectue du reste journellement avec son inséparable canne qui l'aide à porter allégrement ses 84 ans bien sonnés.

En effet, M. Alfred Corniel est né à Saint-Folquin le 9 Juin 1850. Fils de cultivateurs, il s'adonna dès son jeune âge aux durs travaux des champs et

M. A. CORNIEL

en 1903 le Ministrs ds l'Agriculture lui conféra la médaille d'honneur de l'Agriculture pour 33 annéss de bons et loyaux services dans la même maison.

A cette époque, les représentants de la communs avaisnt remarqué l'excellente conduite, la sobriété de ce brave terrien et en 1907 il fut appelé au poste de garde champêtre qu'il occupe toujours à la satisfaction de tous.

En 1932, le Ministre de l'Intérieur, le récompensait à son tour sn lui décernant la médaille d'honneur de la police pour son zéls et son dévouement. Très fier de sa digne profession, M. Corniel nous montra différents diplômee à lui attribués st nous confia que malheureusemsnt il manqus encore la belle consécration de nombreux actes ds courage accomplis au cours de sa longue et laborieuse existence et qui sont très édifiants si l'on regards les rapports officiels les constatant :

En 1858, il sauve son frèrs âgé de 3 ans dans le canal ds Calais ; en 1863, il retire du wattergand d'Hennuin un autrs frère ; en 1887, il plongea plusieurs fois dans l'Aa pour sauver le jeune Alexandre Courtin ; en 1890, il sauva son fils tombé dans le Drack du marais ; en 1915, il arrêta un cheval emballé à Saint-Nicolas sur l'Aa (lettre de félicitations de M. le Préfet). Eu 1917, à Audruicq, il se jette à la tête d'un cheval emballé évitant de graves accidents. Malheureusement à ces diverses époques les médailles étaient décernées avec parcimonie et quand on pensa à récompenser ce brave homme, les autorliés compétentes déclarèrent qu'il était trop tard, les faits étant trop anciens !

Il nous a semblé pourtant qu'une aussi longue carrière méritait mieux que cela et que les pouvoirs publics s'honoreraient en récompensant comme il le mérite ce vieux brave. C'est le vœu que nous avons formé en quittant M. Corniel en même temps que nous lui avons souhaiter au nom de notre journal, de longues années encore d'une heureuse vieillesse.

DERNIÈRE HEURE

AVANT LE PLÉBISCITE SARROIS

250 marins néerlandais sont arrivés hier soir à Sarrebruck

Un train spécial venant de Rotterdam a amené hier soir, à 19 heures, les 250 fusiliers marins habituellement stationnés à Rotterdam et au Helder et qui composent le contingent hollandais des forces internationales de la Sarre. Le capitaine De Bruyne, commandant les deux compagnies, a été salué sur le quai par M. De Jonge, membre hollandais de la commission de plébiscite ; le major général Brinda, commandant les troupes internationales, par M. Martina, avocat général près la Cour du plébiscite et au nom de la commission de gouvernement par MM. Heimburger et Fran.

300 soldats italiens se rendant en Sarre sont passés à Modane

Hier, à 15 h. 30, est passé à Modane un important détachement de troupes italiennes qui se rendent dans la Sarre. Ce détachement, qui se compose de 25 officiers, 25 sous-officiers et 300 hommes de troupe, est commandé par le général Visconti Prasca. Il a été reçu à la gare par le général Dosse gouverneur militaire de Lyon, commandant la 14e région ; le Préfet de la Savoie et différentes personnalités militaires et civiles. Les honneurs militaires ont été rendus à l'arrivée par deux compagnies du 99e R. I.

Plus de 800 Allemands venant d'Amérique pour voter ont débarqué hier

Trois cent quarante-deux Allemands venus des Etats-Unis pour prendre part au plébiscite dans la Sarre sont arrivés hier après-midi à bord du paquebot « Bremen », sous la conduite de M. Joseph M. Martin, président de l'association sarroise de Chicago. Les vapeurs « Cap Argona » et « Monte Olivia » ont débarqué à Brême environ 500 Allemands venant de l'Amérique du Sud.

LA TAXE SUR LES CINÉMAS

La commission des finances a examiné les projets de loi tendant à modifier les tarifs de l'impôt applicable aux recettes des cinémas et instituant diverses mesures relatives au statut général de l'industrie cinématographique ainsi que le projet tendant à modifier le régime du droit des pauvres.

Le rapporteur général a proposé qu'en ce qui concerne le projet de loi relatif au droit des pauvres, l'application en soit limitée aux villes de plus de 125.000 habitants.

Il a proposé de ne pas retenir la disposition permettant d'établir une taxe sur les stations réceptrices de radiodiffusion.

MM. E. Lafont et G. Bonnefous ayant satisfaction ont retiré leurs amendements déposés contre la taxe sur la radiodiffusion.

Finalement, le projet sur le droit des pauvres a été adopté avec rédaction transactionnelle proposée par le rapporteur général.

UN INSPECTEUR DE CHEMIN DE FER originaire de Saint-Omer condamné à 3 ans de prison

Il était accusé d'avoir détourné une somme de près de 3 millions

La Cour d'assises de la Seine a jugé hier après-midi un inspecteur démissionnaire de 1re classe dans une Compagnie de chemin de fer, Paul Opin, originaire de St-Omer, qui a détourné une somme de 2.910.631 francs au détriment de cette Compagnie.

Paul Opin était chargé du règlement des indemnités pour les expropriations. Il avait ainsi à sa disposition des fonds importants. Or, Paul Opin avait mis ces économies dans une affaire de tulles et dentelles de Calais que dirigeait son beau-frère, affaire qui fit faillite en 1928, ainsi, Opin perdit 200.000 fr. Il voulut rétablir et puisa dans la caisse qui lui était confiée, il joua aux courses et tint minutieusement une comptabilité double, l'une fausse, l'autre exacte, pour cacher ses emprunts indéllcats. Malheureusement pour lui, une inspection révéla que le déficit s'élevait à près de trois millions.

A l'audience, Opin a regretté son acte: Il n'avait pas l'intention de voler, il pensait, sitôt qu'il aurait gagné la forte somme, rembourser la Compagnie et rétablir la comptabilité régulièrement.

Joseph-Paul Odin, qui a déjà fait deux ans de prison préventive, a été condamné, après plaidoirie de Me Dorville, à trois ans de prison sans sursis et à la restitution des sommes détournées. La Compagnie de chemins de fer, qui se portait partie civile et que représentait Me Rabot, a obtenu le franc de dommages-intérêts qu'elle demandait.

Dernière Heure Sportive

A LILLE, LE BOXEUR LECLERCQ A BATTU BRENNER

Le B. C. Nordiste donnait hier soir, une representation pugilistique qui a remporté un bon succès populaire. En voici les résultats :

En 4 x 2 Deirue (B. C. Nordiste) bat Deariesse (Wattrelos), par arrêt de l'arbitre au 2e round pour infériorité manifeste.

En 4 x 2 Dewulf (B.C. Nordiste), bat Mazckrowski (O.S. Lille), par abandon au 3e round.

En 6 x 2 Lesne (Wattrelos) et Descamps (B.C. Nordiste) font match nul.

En 6 x 2 Parent (Lille) bat Mastkelinck (B.C Nordiste) par abandon au 6e round.

En 10 x 2 Leclercq (B.C.N.) bat Brenner aux points. — Après deux rounds à l'avantage de Leclercq, celui-cl place un uppercut qui fait fléchir Brenner.

Le combat se poursuit très animé. Leclercq attaque constamment. Au neuvième round, le poulain de Van Pauwel accélère l'allure et remporte la décision à l'unanimité des trois juges.

EN BELGIQUE

WERVICQ

Les Vrais Petristes. — Aujourd'hui dimanche, réunion à l'Hôtel de Ville. Sortie avec la Betterie. Visite chez les membres cafetiers habitant Wervicq-France.

A 12 h. 30, grand banquet dans les loceux de la Société. A l'issue, vite des cafetiers, membres de la Société et demeurant à Wervicq-Belgique. La soirée sera close par une tombola entre les membres ayant portrépé toute le journée à la fête.

Billard-Club Wervicq. — Dimanche 23, à 15 h. grand tournoi entre le M.C. Menimois et le Club local. Une magnifique coupe sera ollerte au club gagnant le tournoi.

MOUSCRON

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil s'est réuni sous la présidence de M. Joseph Vandeveldé, député-bourgmestre. Il e régularisé divers emprunts a contracter par l'entremise de la société du Crédit communel, notemment pour les besoins des services de chômage et du Fonds national de crise, ainsi qu'en leveur de le construction d'un réseau de distribution d'eau et du kiosque au perc public.

Le Conseil approuve la perception d'une redevance pour l'occupation des locaux de l'abattoir public, pour le contre-expertise des viandes de boucherie ; l'achet d'un important meteriel pour l'Ecole industrielle, ainsi que le nouveau règlement organique de l'Ecole industrielle et commerciele. Il epprouve ensuite le compte communal de 1933.

A huis clos le Conseil accepte la démission do M. Alfred Mesdag, inspecteur de police et de M. R. Gobert, instituteur communal.

M. Théophile Volckaert, Mme Flore Melysse, MM. Ryselinck, Noppenaire, Dewaechter et Blenche voient leur mandat renouvelé de membres du bureau administratif de l'Ecole moyenne ; Mlle Bariseau est nommée institutrice à l'école primeire communale pour filles au Mont-à-Leux.

REX MOUSCRON

La fantaisiste Anny Ondra est la vedette du film « L'Amour en cage » qui passe cette semaine au Rex.

Elle y joue un double rôle, c'est dire que dans ce film ele trouve l'occasion de déployer tout eon taient.

Le scénario lui convient admirablement ; la mise en scéne est remarquable, surtout la finale qui est une véritabls apothéose.

Dans « Au bout du Monde » on revolt avec plaisir la charmante Kate de Nagy, qui a cette fois comme partenaire Pierre Blanchar, lequel est certainement un des meilleurs artistes français du momsnt. Le scénario est pressant, humain et réel.

Un grand virtuose et compositeur de talent : Jean Awouters nous a charmé par l'exécution de qusiquss œuvres dont il est l'auteur.

Le trio « Volting's » nous a donné quelques frissons pendant l'exécution de sss exercices.

Etat-Civil. — Naissances : Demullier Rolande, rue du Beau Chêne, 39 ; Ghekiers Noël (maternité) ; Vanpraet Léa, hameau du Bois Fichaux, 2 ; Buyck Suzette, rue du Bas Voisinage, 202 ; Vandeputie Christiane, Grande-Rue 19; Nuyten Micheline, rue de Dixmude, 10; Hilewaere Janine, chaussée du Risquons Tout, 12 ; Descheemaeker Noël, rue de Dixmude, 45 ; Taulet Albert (maternité) ; Marysse Fernand (maternité) ; Glorieux Jean, rue Alois Den Reep, 54 ; Deboever Jean, avenue du Parc, 97 ; Verfaile Pierre, rue Curiale, 6 ; Herpoel Simonne (maternité) ; Vandenberghe Maurice, rue des Canonniers, 44 ; Rogge Gilbert, rue de la Marlière, 302.

Publications : Verbauwéde Albert, ouvrier au chemin de fer et Réland Floriante, ménagère ; Naus Victor, monteur et Pieters Bertha, sans profession; Depudt Raphaël, garçon boucher et Dewilde Madeleine, ourdisseuse.

Décés : Lepeer, Alphonse, 86 ans, hôpital ; Roets Jean, 81 ans, rue de Roubaix, 166 ; Lecoutre Marie, 43 ans, rue de la Tête d'Orme, 55 ;Seynaeve Monique, 3 mois, rue de la Prévoyance, 7 ; Vantieghem Gustave, 69 ans, rue du Dragon, 93 ; Polet Marie, 50 ans, rue du Repos, 56 ; Lefebvre Zélie, 78 ans, rue du Mont à Leux, 124 ; Pariset Marie, 87 ans, rue de Menin, 1 ; Taffet Edouard, 55 ans, rue Louis Despez, 40; Declercq Jules, 40 ans, rue Saint-Antoine, 46 ; Grillet, sexe masculin, chaussée du Risquons-Tout, 105.

MENIN

Les accidents du travail. — Idor Dewachtère s'est contusionné au pied à l'émaillerie, plusieurs semeines de repos. Joseph Breems, menuisier, a reçu un morceau de bois dans l'œil il devra se reposer plusieurs semeines.

Exposition colombophile. — Dimanche 23 Décembre aura lieu chez M. André Camelbeke, 76 rue d'Ypres, en le local « Au Coq » une belle exposition de pigeons. Soixante pigeons seront exposés, des champione ci-après : Arthur Vyncke, Réml Van Gheluwwe, Henri Gryson, René Vanhaverbéke, Victor Rammaut, Julien Ghesquière, Arthur Morés, Valentin Willems, Julien Delmotte et André Camelbeke. Les pigeons seront exposés à partir de 8 h. 30 jusqu'à 16 h.

NÉCHIN

Union Néchinoise Sportive. — Aujourd'hui dimanche : U.S.N. contre A.C. Sailly et R.C. Estelmpuis contre U.S. Leers-Nord.

Billard. — Dimanche 23 Décembre, grand jeu de billard russe chez M. Cruquenaire-Remmerie.

LEERS-NORD

Billard. — Dimanche 23 et mardi 25 Décembre (Noël), grand jeu de billard offert aux amateurs au profit des deux joueurs de football blessés, au Café du Foothall, tenu par M. Smet Gaston, dit « Sabotier ». 100 fr. de prix.

HERSEAUX

Fête de Noël. — Mardi 25 décembre à 14 h. : sur le terrain de la Maison du Peuple, deux matches basket-ball ; A 17 h., grande fête de jeunesse. Programme - 1re partie : Ballet Pierrots Pierrettes ; 2. Ballet Japonaises aux clochettes ; 3. Ballet l'Or et l'Argent ; 4. le « Marc de café », comédie en un acte de Rosal, Berry et Jean Carwald. 2e Partis : Ballet Jolies Basques fantaisies ; 2. Ballet Futuristee excentriques ; 3. Ballet Girls anglaises ; 4. « l'Homme n'est pas parfait », comédie en un acté de Lambert-Thibaut.

Tombola avec nombreux lots.

ISEGHEM

Service pharmaceutique. — Aujourd'hui dimanche, le service pharmaceutique sera assuré toute la journée depuis 8 h. jusqu'à 20 h. par M. M. Wyffels, pharmacien rue du Marché.

Mardi 25 décembre, jour de Noël, ce même service sera assuré eux mêmes heures par M. Florent Laleman, Grand'Place.

WEVELGHEM-LEZ-COURTRAI

Etat civil. — Naissances Yvonne Hoivoet, Auny Deneckere, Francine Duhemel, Hervé Toelaert.

Decès : Marie Verraest, 43 ans, à Ieseghem ; Ludwine Ghysen, 84 ans, rue de Menin, 183 ; Marie Wetteyn, 58 ans, ménagère, rue du Roulssage, 42.

LA VIE CORPORATIVE

SYNDICAT DES VOYAGEURS ET REPRÉSENTANTS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

On nous communiqu :

« L'assemblée générale du Syndicat professionnel indépendant des Voyageurs, Représentants et Placiers de Roubaix-Tourcoing aura lieu celte année à Tourcoing, 2, rue Delobel, dimanche 30 décembre à 10 h.

» Cette corporation, qui a été atteinte la première par le crise économique, souffre particulièrement, et comprend de nombreux chômeurs partiels et complets.

» Les « roulents », dont la bonne humeur et le cran sont légendaires, estiment nécessaire le vote de leur « etatnt proiessionnel » qui doit sauvegarder le fruit de leur travail c'est-à-dire la propriété de leur clientèle.

» Aux difficultés de la mévente de fin d'année, est venue s'ajouter l'importante question des « frais profesionnel » dont les clauses fixées dans les derniers décrets-lois fiscaux ne peuvent être acceptées par la corporation.

» Nul doute que les voyagenrs et représentants de commerce tiendront à être nombreux cette année, à leur assemblée syndicale, afin de démontrer leur force et leur volonté aux pouvoirs publics ».

TSF Avant d'acheter ou d'échanger votre poste voyez **A. DELHOUTE, Station Service spécialisée.** 114, rue de Mouvaux, Roubaix. **Postes secteur garantis à partir de 395 f. Tous les postes Pathé en magasin Facilités de paiement.** Téléphone : 346.58

COLOMBOPHILIE

LE DIMANCHE DES COULONNEUX

A ROUBAIX

LA ROUBAISIENNE. — Assemblée générale au siège, 75, rue de la Fosse-aux-Chênes, à 15 h. 30. — Commission à 14 h. 30.

A LA FRATERNELLE. — Au siège, chez M. Delepan, rue de Lannoy, grande exposition-concours. 100 fr. de prix d'honneur.

AUX AILES DE MOUQUES. — Les sociétaires sont invités à l'exposition concours de chez Servoise, 66, Bd Beaurepaire. Hon. 50 fr.

AUX VÉTÉRANS COLOMBOPHILES. — Exposition entre les sociétaires. — A 16 h. 30 assemblée générale de la société.

AUX AMIS DE L'AILE DAUONE. — Les membres sont invités à perticiper à l'exposition Demoor, 211, rue Makellerie, à Croix.

CHEZ M. AGEL MANONE, 52, rue de Wesquehal. — Exposition par trente amateurs de valeur. Nombreuses primes.

— M. HENDRICK, 46, rue Voltaire, grande exposition par MM. Ladoé, Blesino et Poignet ainsi que de plusieurs forts amateurs.

— M. CAPLETTE, rue Jules-Guesde : Ce soir, grande ducasse à pierrots pour les sociéteires et amis.

— M. ONALO, 902, rue du Fontenoy. — Exposition de MM. Renaf, Renard Michon, La Montagne, Roussel Gustave et Chalo.

— M. GEUH, 38, rue Labruyère, exposition-concours da très bons emeteurs de la région de Rouhaix-Tourcoing.

— M. NEULE, 8, Boulevard de Metz. — Belle exposition par les « Amis du Boulevard de Metz », dont certains sont renommés.

A WATTRELOS

A LA MAISON COLOMBOPHILE. — Grande exposition d'es pigeons par les meilleurs amateurs de le régioo.

A CROIX

CHEZ Mme Vve DEMOON, 211, rue de le Mekellerie. — Exposition concours au profit de l'Invincibls. 50 fr. de prix d'honneur.

A WASQUEHAL

CHEZ M. A. DAEREMYNCK, 235, rue de Tourcoing, derrière Blanc-Seau. Exposition des As de La Concorde et de Mouvaux.

A HEM

AUX FRANCO AMATEURS. — Chez M. Mercel Trélel, hemeau du Recueil, exposition et le soir ducesse à pierrots.

A TOURCOING

AU CLUB COLOMBOPHILE, 13, Place de la République, café Delvoye, exposition des As de Barcelone, Biarritz et Saint-Vincent.

Union Colombophile. — Grande exposition de 10 à 18 h. au siège, entre les premiers prix de la société. Primes gratuites.

CHEZ M. FERMONT, 264, rue Achille-Testelin. — Exposition-Concours entre les sociétaires. 100 fr. de prix d'honneur.

CHEZ M. HENNION. — Tous sont convié à visiler le belle exposition qui se tiendre 403, rue des Trois-Pierres.

A RONCQ

CHEZ Mme Vve OLEYS, rue de le République. Exposition de euperbes sujets eyent remporté de nombreux prix.

A LINSELLES

CHEZ M. ARMAND DELESCLUSE, rue de Tourcoing, superbe exposition par de forts emateurs qui présenleront leurs es.

A NEUVILLE

CHEZ M. PAUL MISPELAERE rue de Tourcoing, exposition de l'Entente Neuvilloise. — Mise 0 fr. 50. Le jury passera vers 11 h.

A BOUSBECQUE

LES AMIS RÉUNIS. — Au locel, cefé de le Filature, 18, rue de Wervicq, de 8 à 16 h. Exposition de plus de 200 pigeons.

A MENIN

CHEZ M. CAMELBEKE, 76, rue d'Ypres, plus da 60 pigeons d'es régionaux seront exposés de 8 h. 30 à 16 heures.

A MOUSCRON

CHEZ M. DERAEVE, rue de la Marlière. Exposition-Concours dotée de 100 lr. d'honneur. 8 catégories. Jury franco-belge.

— M. LOUIS DESCONNET, exposition de la totalité du colombier de M. Antoine Warot, l'ameteur si renommé.

— M. DERMAUX, café du Petit Achille, au Haut-Judas, exposition de tous les premiers prix 1934 des « Messagers de la Frontière ».

A LEERS-NORD

CHEZ M. LOUIS MAS (Petite Frontière), exposition sensationnelle per les plus grands es du reyon. En peniers de 8 à 9 h.

LES RÉUNIONS ET EXPOSITIONS

A ROUBAIX. — Mardi 25 décembre, jour de Noël, grande exposition de pigeons voyageurs, chez Duprez Arthur(rue Rollin, 56 (Cud-Four) Roubaix. 20 exposants parmi ses quels les Derrevaux A., super lauréat, la Mutuelle ; Carlos Delbar 1er, super lauréat du Progrès de Wettrelos et Duprez Arthur, premier laurést, super lauréat et As pigeons des Débitants et Amateurs Réunis et d'autres ameleurs réputés. Rien que des as.

A ROUBAIX. — Le 25 décembre, chez Joseph Moulard, 112, rue d'Alger, Roubaix, grande exposition de pigeons par des amateurs réputés.

A CROIX. — **Exposition-concours de pigeons voyageurs.** — Le comité organisateur reppelle son exposition-concours qui aura lieu à la salle des fêtes le mardi 25 décembre. Il sera attribué 150 prix de 10 frs au prorata ; 100 primes de 5 frs pour ies emateurs non classés ; 4 superbes pendulettes style moderne seront décernées eu ler de cheque catégorie ; une plaquette pour l'as pigeon ; une médaille pour la pigeon le mieux classé aux points appartenant à un amateurs de Roubaix ; une médaille pour le pigeon le mieux classé aux points appartenant à un amateur de Croix ; une médaille pour le pigeons le mieux classé aux points appartenant à un amateur de Wasquehal ou Piers.

La mise en loge se fera le jour même, de 6 h. 30 à 9 h. 30. Le prix d'entrée sera de 2 frs donnant droit à une brillante tombola. Les lots sont exposée ches M. Laurent Delcroix, 5, rue Jean-Jaurès, à Croix. Le jury passera à 9 h. 45. L'ouverture de le salle aura lieu à midi. Réception officielle à 14 h. 30.

Concert par la Musique municipale et l'Harmonie mutuelle à partir de 15 h. Distribution des prix et remise des pigeons à partir de 17 h. 30.

Hors concours. — Il sera exposé une catégorie d'honneur comprenant les as pigeons de MM. E. Roussel, F. Vanoutryve, H. Wibaux, Sartortius A., Vendenbroucke A., Vandewiele G., Wyffels H., et Baeide A.

A TOURCOING. — **Maison Colombophile Tourquennoise.** — Dimanche 23, quetrième exposition-concours entre les pigeonniers suivants : Baert Georges, Bonduel Jules, Turpin Léon, Boulanger Paul, Henry Robert, Denauw Alphonse, Paolo Ernest, Huygevelde Jules, Fourgier des amateurs suivants : Dekeyser Aimé le champion de 1934 en compagnie de Alfred Hubaut ; MM. Cornille E. et A. ; Bossut A. Doutreinigne O., Echevin Ch., Lepers Jules, Dubus H., Wolfs A., Alvoet C., Debue-Nisse ; Clémeot A., Willocq E. et A. ; Detourmay Ed. Desmet G. ; Rasseneur P. ; Deryck M. ; Meurisse A. ; Bogaert A. ; Bonte André et Mes Louis.

Dépôt des pigeons de 8 à 9 h. — A 19 h. précises, deux superbes pipes seront tirées au sort entre les exposants présents, l'une est offerte par M. Maes, brasseur à Kain et l'autre par le cafetier.

Pigeons trouvés

Le pigeon 30-800 1934 a été recueilli par M. Louis Druelle, rue de Douai, à SOMAIN où le propriétaire est prié da le réclamer.

A LA JUPE ÉLÉGANTE

22, RUE DU MARÉCHAL FOCH (Ancienne rue Neuve) — ROUBAIX

MANTEAUX - Toujours des Nouveaux Modèles - ROBES

SUPERBE MANTEAU RÉCLAME, dernière mode TOUS LES COLORIS **69 fr.** au lieu de .... **98 fr.**

FABRIQUE de SIEGES

PONTIGNIE, face Octroi Epeule. CROIX Téléphone : 213.65

EN RÉCLAME

Chaises-Longues à 75 fr. au lieu de 95
Divans-Lits à 150 fr. au lieu de 175
100 Coloris ds Velours au choix
Nombreux Modèles en Magasin
Nous fabriquons au goût du Client
Livraisons Rapides à Domicile
Toutes Matières pour Matelas
Réparations — Transformations

SPECTACLES ET CONCERTS

A ROUBAIX

MAISON DES TRAMWAYS à 3 h. 30 et à 8 h.
Harry Piel dans son nouveau succès
LE SAUT DANS L'ABIME
Voilà Montmartre Grande Revue humoristique
Mardi Noël : Les 28 Jours de Clairette

CINÉMA NOEL
76 rue Jouffroy, Rx. — Tél. 343.59
Matinée 3 h. — Soirée 8 h.
RAIMU dans
Minuit Place Pigalle
FÉDORA
avec MARIE BELL

COLISÉE
3 h. 30 — 8 h. — Tél. 346.55
DEUX GRANDS FILMS
RAIMU dans
MINUIT, PLACE PIGALLE
MARIE BELL dans
FÉDORA
N.-B. — Les places retenues par téléphone ne sont plus garanties 1/4 d'heure avant le lever du rideau
EN SOIRÉE : Service d'autobus à